

Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 30 septembre 1862

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A.**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (357r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Vigerie, A, Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 30 septembre 1862, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (6)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42070>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [30 septembre 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)
Destinataire [Delpech, Alphonse \(1821-1902\)](#)
Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie. Godin attend la réponse de Pinart et Cie à sa demande de transaction pour résoudre l'affaire.
Notes La lettre est rédigée par A. Vigerie par procuration de Jean-Baptiste André Godin.

Mots-clés

[Arbitrage \(droit\)](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#)

Personnes citées [Pinart et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 31/05/2023

Guise 30 Sept. 1862.

Monsieur Delpech
Avocat à l'amiable

Votre dernière lettre m'a fait sentir l'opposition de la maison Pinart un bon moment à la proposition d'arrangement que je vous avais faite de soumettre. M'annonçais que je devrais revoir de M. Pinart et leur réponse à ma offre. Le temps s'est écoulé et la réponse ne m'avait pas.

Yant besoin d'être fixé sur la solution que reverra cette affaire, je vous prie de voir de nouveau l'amie de M. Pinart a prononcé de leur part une réponse à ma offre.

Je vous prie, Monsieur, mes salutations empressées & l'assurance de ma considération.

J. P. de Golm demeure
signé